

Image not found or type unknown



Succession avance sur héritage

Par **playmobil**, le **14/03/2014** à **09:10**

Bonjour

Ma Mère a donné 150.000 € à mon frère qui connaît quelques difficultés financières sans que cela soit passé devant notaire.

Elle souhaite ne pas nous pénaliser (nous sommes 3). que faut il faire ?

Donner copie des chèques au Notaire ?

Aller devant le Notaire pour spécifier que c'est une avance sur héritage ou autre solution ?

Très cordialement